



Association à buts multiples  
des Communes de la Région  
de Grandson

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MERCREDI 7 juin 2017 à 20H00 Grande salle de Bonvillars

Président : Cédric Meyrat  
Secrétaire : Virginie Lénart

### Ordre du jour :

1. Appel (selon liste de présences)
2. Assermentations
3. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 12.10.2016
4. Communications du Président
5. Communications du Comité directeur
6. Comptes 2016
7. Rapport de gestion 2016
8. Préavis 01-2017 : octroi au Comité directeur d'autorisations de dépenses imprévisibles, exceptionnelles et d'urgence
9. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil
10. Divers et propositions individuelles

### 1. Appel

<u>Présents :</u>	Buts principaux	membres	42/55
	But optionnel « eau »	membres	37/48
	Communes	nombre	16/17
	Communes « eau »	membres	13/14
	Comité directeur	membres	6/7
<u>Excusés :</u>	Membres		9/55
<u>Absents :</u>	Membres		4/55

Le président salue les membres du Conseil et du Comité.

### 2. Assermentations

Sont assermentés pour les communes de :

Bullet : M. Serge Gander

Tévenon : Mme Aude Forand et M. Cyril Charles

Sainte-Croix : M. Alain Junod

M. Tristan Merminod (absent) et M. Thierry Magnin (non officiellement désigné comme délégué) de la commune de Sainte-Croix seront assermentés lors du prochain Conseil intercommunal en automne 2017.

### 3. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 12.10.2016 à Champagne

Il n'y a ni remarque, ni question, le procès-verbal est accepté (une abstention).

#### 4. Communications du Président du Conseil

M. Meyrat, président, n'a pas de communication particulière à transmettre.

#### 5. Communications du Comité directeur

Le président passe la parole à M. Cruchet, président du Comité directeur. Il aborde et explique les points suivants :

**1) Chantier de la conduite Devens – La Prise** : celui-ci devrait démarrer tout prochainement. Il n'y a pas eu de recours et les adjudications ont été faites. Les travaux seront effectués par l'entreprise ZMOOS pour le génie civil ainsi que pour l'appareillage.

**Les coûts** : lors du conseil intercommunal de l'automne 2016, l'estimation communiquée était de frs 760'000.00. Finalement, la somme est de frs 630'000.00. L'ACRG pourra en fin d'année fournir de l'eau au réservoir de Champagne lors de sa mise en service.

**2) Travaux menés sur le puits des Râpes à Vugelles la Mothe et sur le réservoir de Giez** : ces travaux que mène le partenaire de l'ACRG, Sagenord, touchent à leur fin. Depuis la fin de l'année dernière, l'ACRG fournit de l'eau aux communes d'Orges et Vugelles via le réservoir de Giez. Le contrat de location du réservoir de Giez par l'ACRG sera signé d'ici la fin de l'année.

**3) Partenariat Sagenord- ACRG**: les techniciens qui s'occupent des deux réseaux se sont rencontrés et ont décidé de se rencontrer plus régulièrement pour optimiser la communication entre les deux partenaires. Une délégation du Comité de l'ACRG et une délégation du conseil d'administration de Sagenord est également prévue.

**4) Projet d'adduction d'eau sur les crêtes du Jura** : L'ACRG a été approché par le bureau Montanum SA de Sainte-Croix. Suite à la sécheresse de 2015, ce bureau a mené une pré-étude pour trouver des solutions afin de fournir de l'eau dans les alpages et métairies des crêtes du Jura. Ils cherchent un « porteur d'eau » et ont donc pensé à l'ACRG. Le Comité de l'ACRG reviendra sur ce thème vers les délégués, au prochain conseil intercommunal de cet automne, avec une demande de crédit d'étude.

**5) Protection civile** : une nouvelle organisation sera mise en place dès le 01.01.2018 au niveau de tout le district. D'ici le 30 juin 2017, chaque commune doit faire adopter le préavis fourni par le groupe de travail et la préfecture. Préavis qui demande l'adhésion à cette nouvelle organisation et la nomination d'un délégué et d'un remplaçant à la future assemblée de septembre 2017.

**6) Site internet** : [www.acrg.ch](http://www.acrg.ch): ce site est désormais disponible et offre la possibilité d'obtenir des renseignements au sujet de l'ACRG, des coordonnées utiles ainsi que l'accès à des documents. M. Cruchet encourage les délégués à consulter ce site et remercie Mme Lénart pour sa réalisation.

#### 6. Comptes 2016

Le point numéro 7, « Rapport de gestion 2016 » est intégré au point numéro 6, « Comptes 2016 ».

M. Didier Fardel, rapporteur de la commission de gestion, fait lecture du rapport concernant les comptes et le rapport de gestion 2016. Il invite les délégués à les accepter.

**Buts principaux** : les comptes et le rapport de gestion 2016 sont acceptés à l'unanimité

**But optionnel** : les comptes et le rapport de gestion 2016 sont acceptés à l'unanimité

#### 8. Préavis 01-2017

La commission de gestion, selon lecture du rapport par M. Fardel, invite les délégués à accepter le préavis 01-2017.

**Le préavis 01-2017 concernant l'octroi au Comité directeur d'autorisations de dépenses imprévisibles, exceptionnelles et d'urgence est adopté à l'unanimité.**

Il n'y a ni abstention, ni avis contraire.

#### 9. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil intercommunal

M. Thévenaz, syndic, invite le Conseil intercommunal de l'ACRG à siéger lors de la prochaine séance à Sainte-Croix.

## 10. Divers et propositions individuelles

Mme Gri se demande si l'ACRG serait en mesure de former quelqu'un pour la surveillance des chantiers en ce qui concerne le contrôle relatif au domaine de l'énergie, pendant et après la construction. M. Pesenti répond que c'est une question que le Comité directeur de l'ACRG se pose actuellement et que celui-ci en parlera lors de la séance du Codir prévue en août 2017.

La parole est passée à M. Rutishauser qui offre sa présentation à l'assemblée.

La séance est levée à 20h55.

Le Président

La Secrétaire



Cédric Meyrat

Virginie Lénart